



VILLE DE
CARRIÈRES

LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ

CABINET DU MAIRE

Secrétariat

Nos réf. : EA/AP – 061/2010

Dossier suivi par Jacqueline Hay

Secrétaire

☎ 01.39.22.36.02

Fax : 01.39.22.36.17

Courriel : j.hay@carrieres-sous-poissy.fr

Carrières-sous-Poissy, le 4 février 2010

Conseil Régional d'Ile-de-France

A l'attention de Jean-Paul Huchon, Président
33, rue Barbet de Jouy
75007 Paris

Objet : Projet de création d'un lycée des éco-filières

Monsieur le Président,

Il y a plusieurs mois, je vous avais interpellé sur l'opportunité d'engager une étude de faisabilité en vue d'implanter un lycée professionnel des métiers de l'automobile sur le territoire de la Boucle de Chanteloup en général et sur la commune de Carrières-sous-Poissy en particulier.

Les difficultés économiques que connaît actuellement le secteur de l'automobile m'amène à vous faire part d'un nouveau projet de lycée professionnel. Celui-ci pourrait être dédié à un secteur en fort développement : les éco-filières.

Aménagement, cadre de vie, énergie, prévention et traitement des pollutions, protection de la nature, gestion des ressources naturelles... Les métiers de l'environnement concernent de nombreux domaines et font appel à des compétences très diverses.

La Communauté d'agglomération des deux Rives de Seine est aujourd'hui engagée dans un projet de développement économique qui repose sur la création d'une filière d'éco-constructions. Elle profitera de l'émergence des besoins au niveau régional avec les accords de Grenelle et du contexte favorable à court et long termes du marché local (projets de construction de logements respectant des normes écologiques avancées).

Fin 2011 et dans le cadre de la Communauté d'agglomération des Deux Rives de Seine, un hôtel d'entreprises baptisé « Parc des Eco-Constructions » verra le jour à Carrières-sous-Poissy.

Preuve de cette nouvelle dynamique territoriale, l'organisation prochaine de la première édition du Forum de la formation et des métiers de l'éco-construction en Seine Aval. Organisé par la MDE Amont 78 et la MDE Mantois Seine aval en partenariat avec les acteurs du territoire, cet événement se déroulera le 16 mars prochain à Andrésy.

HÔTEL DE VILLE

1, PLACE SAINT-BLAISE

CS 90537 - 78915

CARRIÈRES ^{POISSY} CEDEX

Téléphone : 01 39 22 36 00

Télécopie : 01 39 22 36 17

mairie@carrieres-sous-poissy.fr

www.carrieres-sous-poissy.fr

TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE MAIRE

Dans ce contexte porteur, la réalisation d'une étude de faisabilité pouvant amener à la création d'un lycée des métiers des éco-filières s'avère pertinente. Le soutien de la Région Ile-de-France et son expertise pourraient, dans un premier temps, se matérialiser par la mise en place d'un groupe de travail réunissant professionnels et partenaires.

La Région intervient largement dans l'amélioration de l'offre de formations adaptées à chacun. Cette volonté participe pleinement au renforcement de l'égalité des chances pour tous en Île-de-France.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce projet, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Condi almen k,

Eddie AÏT



Maire

Conseiller régional d'Ile-de-France
Vice président de la Communauté
d'agglomération des Deux Rives de la Seine

Copie à :

M. Luc Chatel, Ministre de l'Education nationale

M. Pierre Cardo, Président de la Communauté d'agglomération des Deux Rives de Seine